



Ct. Dist. Commune

Site

Date/Enquêteur

VD

12

Bassins

— Bassins

1ère version

19.1.83/jpl

Addenda

 relevé visité, non relevé observation habitat dispersé

Développement de l'agglomération

Relations historiques et spatiales entre les principaux périmètres, ensembles, environnements et éléments individuels; conflits; suggestions particulières de sauvegarde.

Première mention vers l'an 1'000: Bassinges; 1135-85, Bassins; 1195, 1215, 1266, env. 1344, Bacins; vraisemblablement dérivé du nom d'un gentilice romain: Bassius, Baccius ou Battius.

Un cimetière burgonde a été découvert, à la fin du 19e s., sur la route de Begnins. Dès 1135, l'église est placée sous la dépendance de l'abbaye de Payerne, probablement à la suite d'une donation de Humbert Ier, sire de Cossonay et de Prangins; en 1183, une bulle du pape Lucius III confirma à Payerne cette possession. Quoique portant le nom de prieuré, Bassins ne sera jamais le siège d'un couvent.

Après la Réforme, Bassins fut rattaché à la paroisse d'Arzier, puis, en 1667, à celle de Burtigny. Longtemps rattaché à la châtelanie de Nyon, Bassins deviendra, après la conquête bernoise, une châtelanie indépendante.

Sur la première édition de la carte Siegfried (1893), l'agglomération d'origine (P 1) a déjà pratiquement atteint son emprise actuelle et présente une structure identique.

Jusqu'à tout récemment, le site n'a pas connu de développement, ce que confirme un chiffre de la population pratiquement stable jusqu'en 1970. Par la suite, un certain nombre de villas (0.0.16), ainsi que deux petits locatifs (0.0.14) se sont implantés à la périphérie du tissu historique, créant à la fois un conflit avec son caractère rural et une menace pour les terrains agricoles alentour.

Historiquement, Bassins, par la taille de son territoire, est une commune riche; du fait de la présence des pâturages de la Bassine, elle a pu héberger un cheptel très important, ce dont témoigne aussi bien la taille des fermes concentrées que le nombre élevé de fontaines couvertes (1.0.6/1.1.6/1.2.6) qui ponctuent toujours fortement le site; quant à la présence d'une forêt très étendue, elle a favorisé l'exploitation et le commerce du bois, qui permit une certaine diversification des revenus. ./.

Qualification

Grille de comparaison

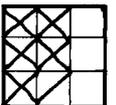
 ville (bourg) petite ville (bourg) village urbanisé village hameau cas particulier

qualités de la situation

qualités spatiales

qualités hist. arch.

autres qualités



Appréciation du site construit dans le cadre régional:

Village dont le caractère rural est aujourd'hui encore l'un des plus marqués du district, malgré une réduction du secteur primaire de 54% à 15% durant les deux dernières décennies (données ORL); le site occupe une situation pratiquement non construite, si l'on excepte quelques constructions isolées, prépondérante du fait de ses qualités topographiques, qui résultent de son implantation sur un éperon bordé par un profond ravin, lui conférant une silhouette de grande valeur dans le secteur ouest à sud-est.

Bassins présente des qualités spatiales prépondérantes, non seulement dans les noyaux anciens, mais également sur toute l'emprise occupée par le tissu rural; elles sont étroitement liées à une disposition des bâtiments à la fois rigide (structure linéaire marquée) et en même temps profondément organique (adaptation des bâtiments à leur emplacement précis, par exemple par retournement des pignons, parfois même ./.



Ct. Dist. Commune

Site

VD

12

Bassins

— Bassins

1ère version

Addenda

--	--	--	--	--	--	--

Développement de l'agglomération (suite)

Le site est implanté à proximité des premiers contreforts du Jura, sur une plate-forme faiblement inclinée dominant le Léman. Dans le secteur ouest à sud, l'agglomération surplombe un ravin encaissé (EE III) creusé par le ruisseau de la Combe. A l'est, nettement plus à l'écart, le cour de la Serine est souligné par un rideau d'arbres compartimentant le paysage.

Bassins se caractérise par une structure en "Y", très caractéristique. Constituée de deux groupements linéaires, qui se réunissent à la hauteur du centre de gravité du site, cette structure s'est formée en liaison étroite avec la topographie.

Les premières constructions se sont vraisemblablement groupées sur l'éperon s'avancant au sud, qui se termine par l'église et le cimetière (EI 1.1.1). Cette partie du tissu se caractérise par un groupement général des constructions en rangées contiguës, en particulier à l'ouest de la voie (1.1.6). Par la suite, le tissu s'est prolongé linéairement sur la crête surplombant le ravin de la Combe, jusqu'au carrefour avec la route rejoignant le Muids, composant le noyau historique (E 1.1).

Puis le site s'est encore prolongé au nord, mais également au nord-est, un groupement linéaire se greffant sur le premier à la hauteur du carrefour central (1.1.4). L'extrémité de cette seconde structure linéaire est à nouveau ponctuée par un noyau plus homogène, mieux conservé et certainement plus ancien (E 1.2), constitué autour d'un carrefour secondaire, correspondant vraisemblablement au départ d'une ancienne voie piétonne rejoignant Burtigny.

Cette structure en "Y" délimite entièrement, avec une voie reliant E 1.2 à l'extrémité nord de P 1, un espace central formé de jardins et de prés largement couverts de vergers. Cet espace commence malheureusement à être occupé par des villas (0.0.16), ce qui fait peser une menace grave sur la conservation de la structure d'origine. Sinon, le tissu historique est toujours largement cerné par les terrains agricoles, seules de rares constructions (0.0.14-0.0.16) déparant les silhouettes d'origine; alors qu'à l'est, on rencontre des champs cultivés présentant une pente relativement douce (EE II), à l'ouest, en surplomb de la gorge de la Combe, des pâturages plus escarpés (EE III) sont aujourd'hui semés de bosquets, révélant un abandon progressif de l'activité rurale d'origine.

Les constructions sont en général orientées suivant l'axe nord-est/sud-ouest, conformément à la disposition habituelle dans la région; la voie principale étant orientée pratiquement nord-sud, on y rencontre en réalité des faîtes croisés, certaines constructions se rapprochant de l'orientation idéale par le nord, d'autres par l'ouest; il en résulte une certaine animation du tissu, tout à fait positive pour l'image du site, ceci d'autant plus que certaines fermes (par ex. 1.0.11, photo no 27) s'écartent du type tripartite habituel, dans la mesure où le pignon, ./.

Qualification (suite)

par leur percement afin de permettre un accès direct depuis la rue à la grange et à l'écurie).

Les qualités historico-architecturales du site sont demeurées évidentes, malgré nombre de transformations de détail (perçements en façade, balcons, etc.) liées à l'abandon progressif de l'activité rurale d'origine; elles reposent aussi bien sur la persistance d'un type (la ferme concentrée) que sur la répétition de l'élément fonctionnel que constitue la fontaine couverte; elles sont soulignées par la présence d'éléments individuels de valeur: fermes typiques aussi bien qu'édifices remarquables, tels que l'église ou l'hôtel de la Couronne.



Ct. Dist. Commune

Site

VD

12

Bassins

— Bassins

1ère version

Addenda

--	--	--	--	--	--	--

Développement de l'agglomération (suite)

ordinairement aveugle, qui donne sur la rue, est ici percé pour donner accès à la grange et à l'écurie. Il s'agit là certes d'une exception, mais révélatrice d'une adaptation constante du type aux conditions locales particulières.

L'église (EI 1.1.1) constitue l'élément dominant du site; datant du 10e ou 11e s., marquée par le style roman - même si le clocher ne date que du 15e s. et si de nombreuses transformations ont modifié l'aspect d'origine du sanctuaire -, elle émerge des champs, portée par les murs de soutènement bordant le cimetière. De l'intérieur de l'agglomération, elle apparaît en fond de perspective d'une voie qui donne sur la place centrale (1.1.4), formée par la rencontre des différentes desservant le site.

L'ancien hôtel de la Couronne (EI 1.1.5), implanté un peu au nord de la place centrale, marque le site par sa taille; composé de plusieurs bâtiments étroitement soudés, dont l'école, il porte les dates de 1703 et 1855, révélant une histoire de la construction pour le moins compliquée.

Parmi les fermes tripartites typiques du site, plusieurs bâtiments tranchent soit par la qualité de leur finition ou par leur taille (1.1.8 ou encore photo no 8), soit au contraire parce qu'ils échappent au modèle courant (1.0.11 - voir aussi plus haut). Les détails morphologiques révèlent une grande richesse constructive, corollaire d'une aisance économique certaine.

Les deux dernières décennies ont été marquées par un glissement progressif vers le tertiaire, se traduisant par la croissance de la partie habitée au détriment des volumes consacrés aux fonctions agricoles; parallèlement, cette évolution s'est traduite par toutes sortes de modifications, souvent proches de la perturbation: nouveaux percements, adjonctions de balcons (par ex. 1.0.11, photo no 27), enduits au caractère étranger, etc., lorsqu'il ne s'agit pas de transformations complètes (1.0.12). Cette évolution se remarque également au niveau du traitement des espaces intermédiaires, qui tendent de plus en plus à se rattacher au domaine de la voie (circulation, parking, etc.).

Suggestions particulières de sauvegarde:

- Le glissement vers le tertiaire échappant à tout contrôle, on peut tout au plus accorder une vigilance toute particulière à tout projet de transformation; il convient en particulier de respecter dans toute la mesure du possible la morphologie des bâtiments, ce qui limite en particulier la taille des ouvertures, mais aussi l'implantation de balcons, etc. (ceci en particulier dans E 1.1 et E 1.2, davantage intacts).
- La conservation des silhouettes du site, pour la plupart exceptionnelles, implique une application très stricte des suggestions générales de sauvegarde proposées pour les environnements, tout particulièrement dans le secteur ouest à sud-est, bordé par EE III. En cas de besoin, il paraît possible d'élargir, sous réserve de la réalisation d'une étude de détail, l'emprise de l'environnement construit (EE IV); l'espace central (PE I) au contraire devrait faire l'objet d'une protection intégrale (interdiction de construire et conservation du mode de culture actuel: jardins, prés et vergers).

Addenda

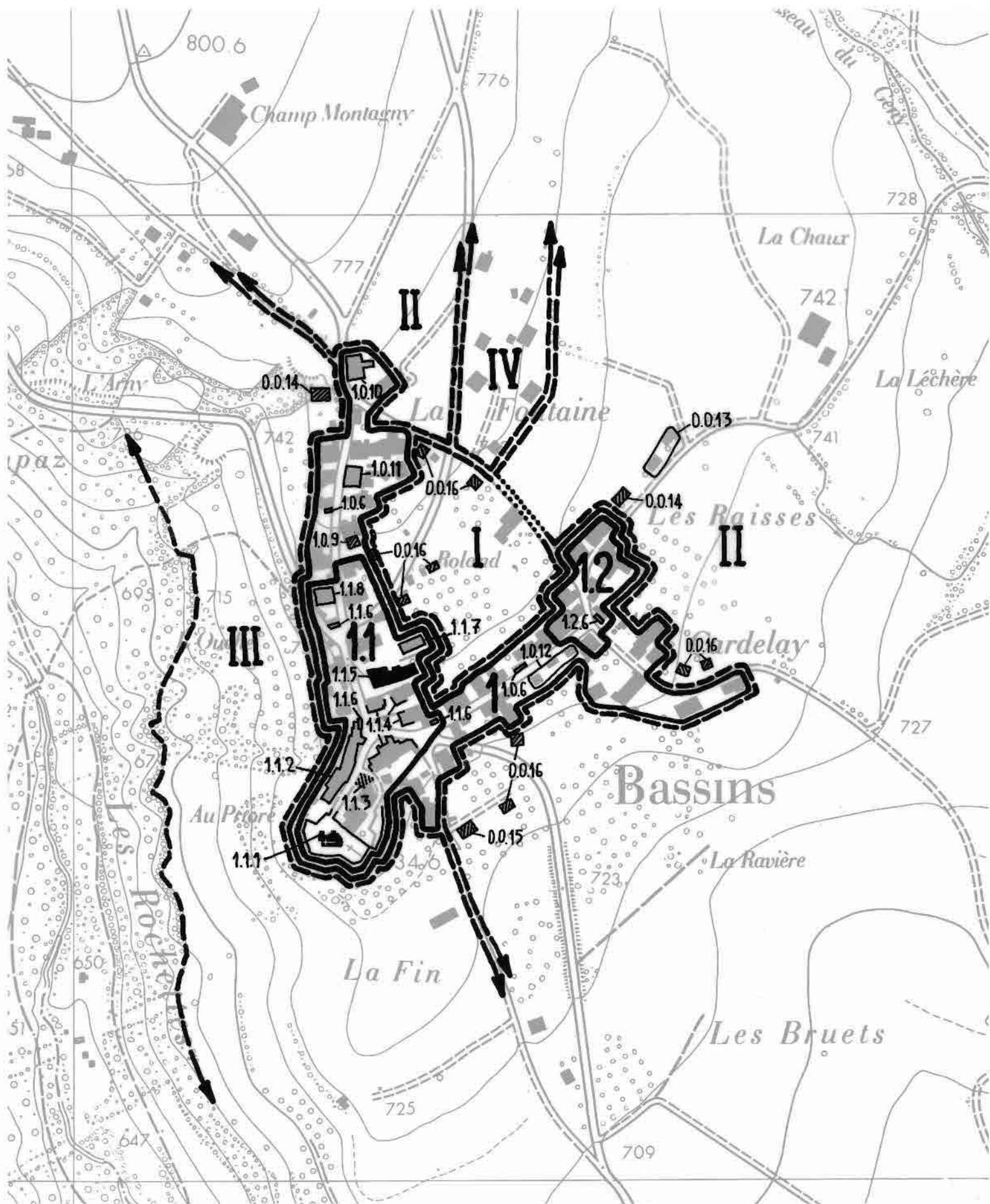
Périmètres et ensembles construits, environnements (périmètres et échappées) et éléments individuels *

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'invent.	Qualité spatiale	Qualité hist. arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
P	1	Emprise du tissu constituant l'agglomération historique	B	/	/	X	B			1-30/33-36
E	1.1	Noyau historique englobant le centre de gravité du site	AB	X	X	A				1-6/11/12/33-36
E	1.2	Groupe de fermes occupant un carrefour en limite est de l'agglomérat.	AB	X	X	A				7/8/13-15/23/24
PE	I	Espace central de liaison	ab		X	a				30
EE	II	Terrains agricoles en pente douce	a		X	a				35-36
EE	III	Terrains agricoles escarpés donnant sur la gorge de la Combe	a		X	a				/
EE	IV	Groupe de villas au nord	b		/	b				/
EI	1.1.1	Eglise Notre-Dame (citée au 11e s.; clocher du 15e s.; transformations ultérieures; restauration en 1878)			X	A				6/34-36
	1.1.2	Bande de fermes contiguës								3-6
	1.1.3	Place de stationnement asphaltée et hangar en parpaings								4/5
	1.1.4	Carrefour central formant place; contrepoint au parvis de l'église								3/4/11/12
EI	1.1.5	Auberge et école surmontée d'un clocheton (datée 1703 et 1855)			X	A				2
	1.1.6	Fontaines couvertes des 18e et 19e s. (également 1.0.6 et 1.2.6)								9/12/etc.
	1.1.7	Salle de gymnastique (début 20e s.)								1
	1.1.8	Ferme de 1849 bien conservée								19
	1.0.9	Habitation récente: corps étranger								/
	1.0.10	Ferme de la commune de Bassins (1904)								/
	1.0.11	Ferme à éléments longitudinaux (datée 1784)								27
	1.0.12	Groupe de maisons récentes								18/21
	0.0.13	Deux villas implantées un peu à l'écart								/
	0.0.14	Petits locatifs implantés à proximité immédiate du tissu historique								32
	0.0.15	Hangar agricole en tôle ondulée								35-36
	0.0.16	Villas récentes: développement parasite								16/35-36

* description détaillée sur les fiches -A, -U, -E: existe/n'existe pas

Addenda

--	--	--	--	--	--	--





Ct. Dist. Commune

Site

VD

12

Bassins

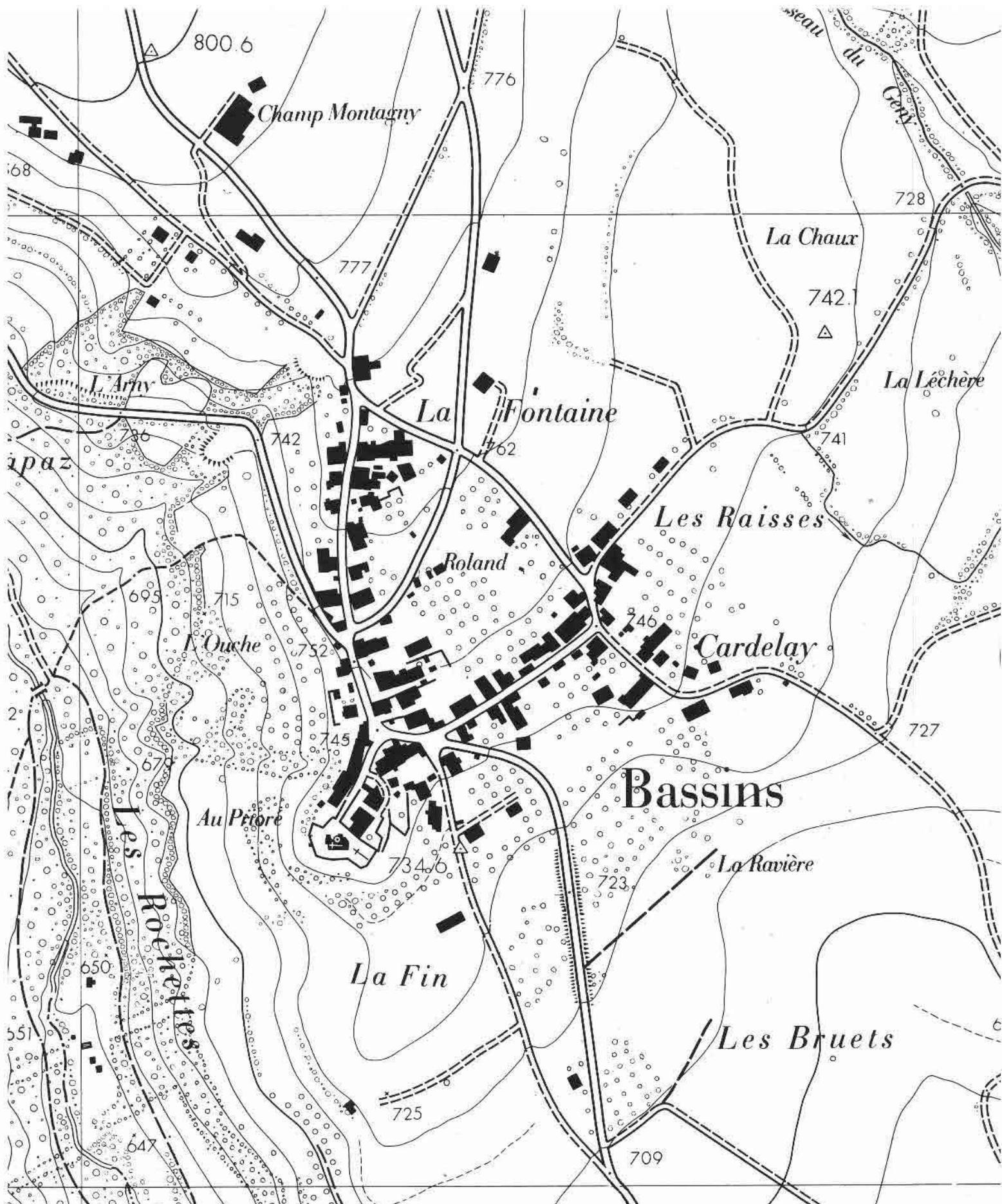
— Bassins

1ère version

Ech. 1:5000

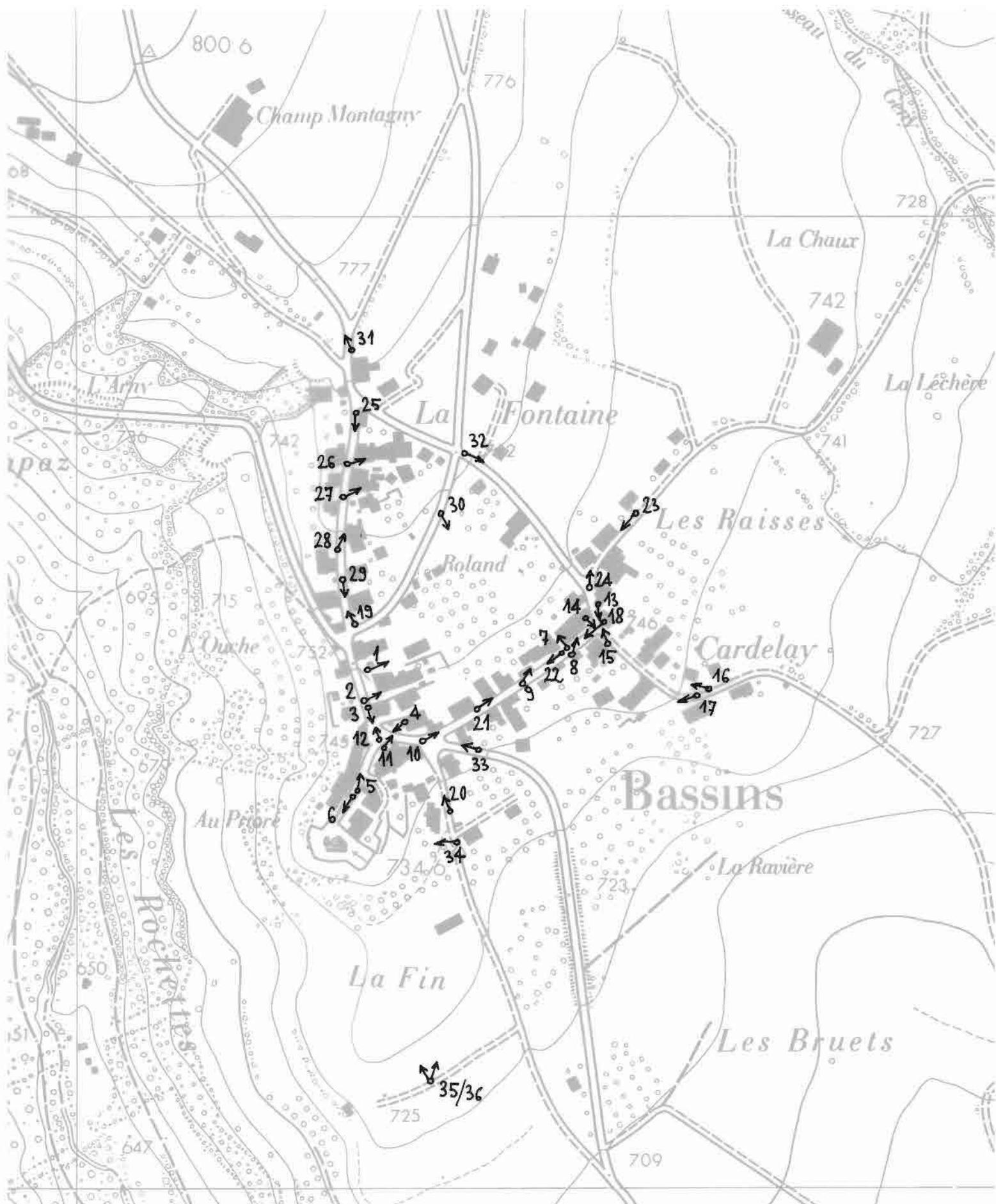
Addenda

--	--	--	--	--	--	--	--



Addenda

--	--	--	--	--	--	--	--





1



7



13



2



8



14



3



9



15



4



10



16



5



11



17



6



12



18

F

Ct. Dist. Commune

VD 12 Bassins

Site

— Bassins

Film No

5384



19



25



30



20



26



31



21



27



32



22



28



33



23



29



34



24



35/36



Ct. Dist. Commune

VD 12 Bassins

Date:

Données

1982

Addenda:

--	--	--	--	--	--	--

SITE

Bassins

Commune: Bassins

District: Nyon

Canton: Vaud

*visité, non relevé

**observation habitat dispersé

Carte nationale No 1261/1241

DONNEES SUR LES COMMUNES

		Secteur 1	1960	54 %	1970	27 %	1980	15 %
Habitants 1980	453	Secteur 2	1960	31 %	1970	42 %	1980	30 %
Habitants 1970	330	Secteur 3	1960	15 %	1970	31 %	1980	55 %
Accroissement 1970 – 80	37 %	Indice de développement e = 1.35 (Moyenne suisse e = 1; si e supérieur à 1, l'évolution démographique de la commune entre 1970 et 1980 dépasse la moyenne nationale)						
Accroissement 1960 – 70	13 %							
Accroissement 1950 – 60	-6 %	Indice de la structure des âges a = 1.0.1 (Moyenne suisse a = 1; si a inférieur à 1, la commune était frappée de vieillissement en 1980)						

RECOMMANDATIONS ET ARRETES DE PROTECTION

Sur la liste de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national A/B: /

Sur la liste de Protection des biens culturels d'importance nat./cant./locale: /

Dans l'AFU: Bassins

Monuments historiques placés sous la protection de la Confédération: /

Autres arrêtés de protection: Eglise Notre-Dame, citée au 11e s. Clocher 14e s.

